

780 M€ ont été remboursés aux cliniques privées en 2018, en hausse de 1,6 % par rapport à 2017 (hors dotations). Ces dépenses regroupent trois principaux postes : les soins de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO, 652 M€), les soins de suite et de réadaptation (SSR, 95 M€) et la psychiatrie (22 M€). S'ajoutent d'autres dépenses à hauteur de 11 millions. Les remboursements en cliniques privées sont en hausse de 2,7 % sur le champ de MCO, en baisse de 5,1 % sur le champ des SSR mais en hausse de 2,6 % pour la psychiatrie.

CHIFFRES ESSENTIELS

Dépenses champ MCO :
652 M€ en baisse de 2,7 %

54 % de dépenses de soins en MCO concernaient des consommateurs ayant plus de 65 ans

Dépenses de soins de suite et de réadaptation :
95 M€ (-5,1 %)

Dépenses en psychiatrie : **22 M€ (+2,4 %)**

■ L'ESSENTIEL DES DÉPENSES DES CLINIQUES SUR LE CHAMP MCO

En 2018, les remboursements s'élèvent à 780 M€, en hausse de 1,6 % après une baisse de 1,9 % en 2017. Ces dépenses recoupent trois principaux postes : les dépenses des activités de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO, 652 M€), les soins de suite et de réadaptation (SSR, 95 M€), et la psychiatrie : 22 M€. On comptabilise par ailleurs 11 M€ d'autres dépenses.

Les dépenses en MCO, qui représentent 84 % du montant total remboursé, augmentent de 2,7 %. Les frais de séjours en établissement (482 M€) progressent de 1,5 % malgré la poursuite de la baisse des tarifs de séjours dans le cadre de la campagne tarifaire des établissements de santé en mars 2018 (-0,9 % y compris coefficient prudentiel).

Les soins de suite et réadaptation représentent 12 % du montant total et diminuent de 5,1 % par rapport à 2017 en lien avec la réforme de la tarification de juillet 2017 conduisant à une diminution des séjours tarifés au prix de journée. Enfin, pesant pour 3 % des dépenses totales de soins en établissements privés, le coût des soins psychiatriques a progressé de 2,6 % en 2018.

■ DES DÉPENSES EN MCO QUI AUGMENTENT AVEC L'ÂGE

Les dépenses des établissements de soins privés en MCO sont croissantes avec l'âge de l'assuré. Ainsi, plus de la moitié des dépenses des soins en MCO en 2018 concernaient des consommateurs de plus de 65 ans. Les dépenses des assurés âgés entre 70 et 74 ans (13 % des dépenses totales) contribuent pour près de la moitié à l'augmentation des dépenses.

La répartition des dépenses par âge est différente selon le statut de l'assuré. Pour les assurés auto-entrepreneurs, qui représentent 14 % des dépenses, celles-ci sont concentrées sur la population la plus jeune : 52 % des dépenses concernent des individus ayant moins de 50 ans (effet de pyramide des âges des auto-entrepreneurs). *A contrario* chez les non auto-entrepreneurs, 51 % des dépenses sont concentrées chez des individus ayant entre 60 et 80 ans (poids des ALD).

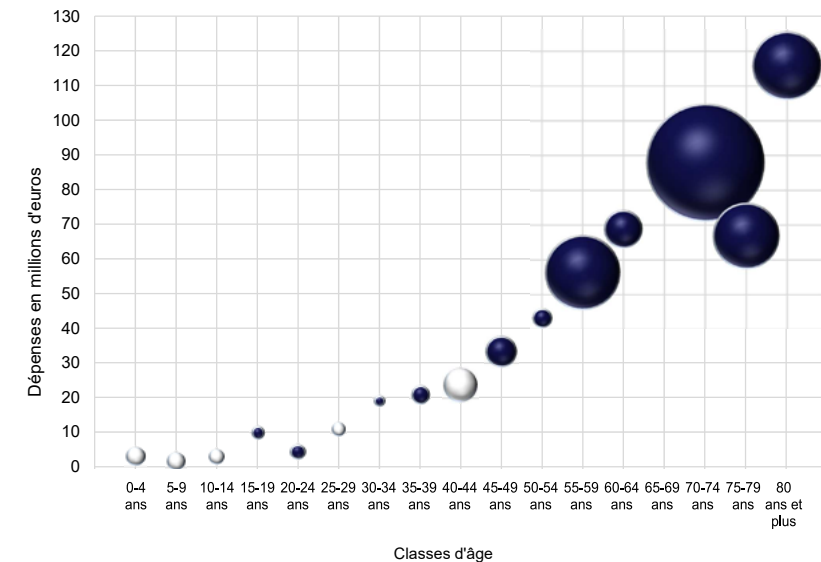
Près de 490 000 assurés ont bénéficié de soins MCO (en progression de 2,8 % par rapport à 2017), pour une consommation moyenne qui s'établit à 1 328 €, stable par rapport à 2017.

Tableau 1 : dépenses de remboursements de soins en établissements sanitaires privés en 2018

	2018	Évolution 2018/2017	Poids dans les dépenses totales
Champ MCO (frais de séjours, dialyses, HAD, etc.)	652 M€	2,7 %	84 %
Soins de suite et réadaptation (prix de journée, hors dotation modulée à l'activité)	95 M€	-5,1 %	12 %
Psychiatrie	22 M€	2,6 %	3 %
Autres dépenses	11 M€	-2,1 %	1 %
Total	780 M€	1,6 %	100 %

Champ : données statistiques en date de soins, vues fin mai 2019. Hors dotations.
Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 1 : dépenses de remboursements de soins en établissements sanitaires privés dans le champ MCO selon l'âge, en 2018



Champ : frais de séjours, HAD, dialyse, liste en sus, hors dotations, données en date de soins vues fin mai 2019.
Note de lecture : la taille des bulles est proportionnelle à la contribution de chaque classe d'âge à la croissance des dépenses en 2018. Lorsque la bulle est blanche, la contribution est négative.
Source : CNDSSSTI, 2019.

Tableau 2 : dépenses de remboursements de soins en établissements sanitaires privés MCO, agrégat « frais de séjours », selon la discipline, en 2018

	2018	Évolution 2018/2017	Contribution à la croissance
Chirurgie	271 M€	0,3 %	12,4 %
Médecine	186 M€	3 %	77,3 %
Obstétrique	14 M€	-0,5 %	-1 %
Forfaits (environnement hospitalier, technique, etc.)	11 M€	7,7 %	11,3 %
Total frais de séjours	482 M€	1,5 %	100,0 %

Champ : données en date de soins, vues fin mai 2018, frais de séjours (hors HAD, hors dialyse, hors liste en sus).
Source : CNDSSSTI, 2019.

■ LES AFFECTIONS ET TRAUMATISMES DE L'APPAREIL MUSCULOSQUELETTIQUE REPRÉSENTENT PRÈS DE 20 % DES FRAIS DE SÉJOUR MCO

En 2018, les affections et traumatismes de l'appareil musculo-squelettique constituent le premier poste de dépenses : 18 % des dépenses, soit 85 M€, progressant de 1,9 % par rapport à 2017.

Viennent ensuite les affections de l'appareil circulatoire puis celles relatives au tube digestif, qui représentent chacune 14 % des dépenses, soit environ 66 M€. Ces dépenses ont légèrement augmenté pour les affections de l'appareil circulatoire (1,2 % en 2018) et sont stables pour les affections du tube digestif.

Avec les séances, ces quatre catégories majeures de diagnostic concentrent 55 % des dépenses de frais de séjours.

■ FORTE HAUSSE DES DÉPENSES LIÉES À L'HOSPITALISATION À DOMICILE

Les dépenses liées à l'hospitalisation à domicile (HAD), qui ne représentent qu'un peu plus de 4 % des dépenses MCO, sont particulièrement dynamiques puisqu'elles augmentent de 13 % en 2018 (après +7 % en 2017). La croissance de la dépense est surtout portée par la croissance des consommants (+10 %), et dans une moindre mesure par la consommation moyenne par tête (+3 %).

■ BAISSÉ DES DÉPENSES DE SSR SUIVE À LA RÉFORME DE 2017

Les dépenses relatives aux soins de suite et de réadaptation continuent de diminuer : -5,1 % en 2018 après -1,4 % en 2017. Cette baisse apparente résulte notamment de la réforme de la tarification 2017. Depuis juillet 2017, une partie des dépenses étant désormais financée par la dotation modulée à l'activité (DMA) elle n'est plus directement liquidée par le régime.

Plus de 19 000 patients ont bénéficié de soins de suite ou de réadaptation (+0,7 % en 2018) pour une dépense remboursée moyenne de 4 919 € (diminution de 5,8 % par rapport à 2017 illustrant la baisse des séjours tarifés au prix de journée suite à la réforme de 2017).

Les dépenses relatives aux séjours de rééducation fonctionnelle et de réadaptation, représentent 63 % des coûts totaux. Les soins de convalescence représentent, quant à eux, un peu moins de 30 % du montant total remboursé. Le reste de la dépense (10 %) concerne la prise en charge des maladies à évolution prolongées, les cures thermales, la prise en charge de la tuberculose et des maladies respiratoires.

■ DES DÉPENSES DE PSYCHIATRIE EN LÉGÈRE HAUSSE

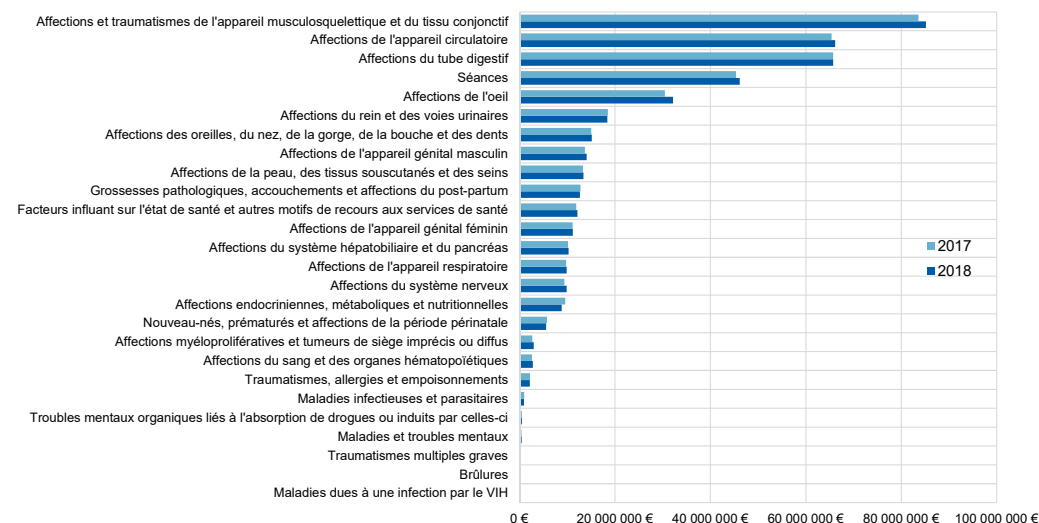
Les dépenses de psychiatrie augmentent de 2,6 % en 2018. Cette croissance s'explique par l'augmentation du nombre de personnes prises en charge (+6,8 % par rapport à 2017, soit un total de 4 400 personnes) alors que la consommation moyenne diminue de 4 % par rapport à 2017 (5 021 € en 2018).

Les dépenses de psychiatrie générale (prise en charge des adultes), qui représentent l'essentiel des dépenses (85 %), augmentent de 2 %.

Les dépenses de psychiatrie infanto-juvénile (8 % des dépenses) augmentent très légèrement (+1 %) en 2018.

Enfin, les dépenses pour psychiatrie lourde (6 % des dépenses), qui concernent principalement les personnes âgées, augmentent fortement : +16 %.

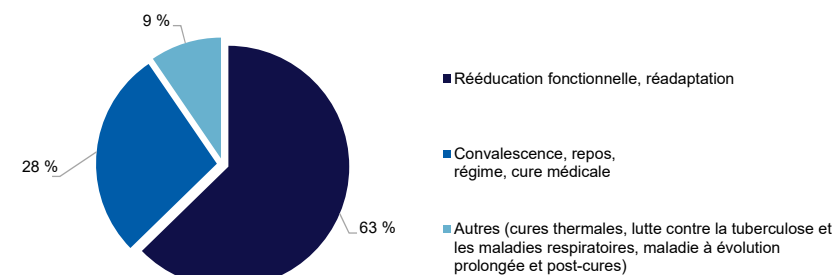
Graphique 2 : dépenses de remboursements de soins en établissements sanitaires privés dans le champ MCO, agrégat « frais de séjours », en 2018, réparties selon la catégorie majeure de diagnostic (CMD)



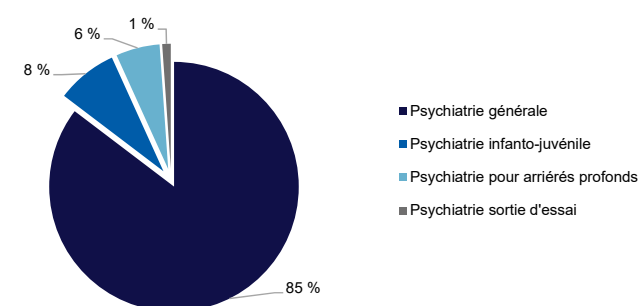
Champ : dates de soins, vues fin mai 2019, frais de séjour identifiés selon les CMD (hors HAD, hors dialyse, hors liste en sus).
Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphiques 3 et 4 : décomposition des dépenses de SSR et de psychiatrie en 2018

Soins de suite et de réadaptation



Psychiatrie



Champ : dates de soins, vues fin mai 2019.
Source : CNDSSSTI, 2019.